



CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL

BP 30423 / 35004 RENNES CEDEX

N°Azur 08 10 000 367 / Fax: 02 99 63 12 58 / Mail: cnt@cnt-f.org

La CNT a jugé utile et urgent de s'adresser aujourd'hui aux usagers de la Poste car l'évolution de cet établissement a des conséquences très négatives tant pour la population que pour les travailleurs de cette entreprise. La défense du service public est indissociable de la défense des conditions de travail des postiers et les intérêts des usagers et des travailleurs de la Poste sont complémentaires, ce qui signifie qu'ils doivent s'unir pour lutter ensemble.

LA POSTE AUJOURD'HUI C'EST :

POUR VOUS :

- MOINS DE BUREAUX EN MILIEU RURAL
- DES FILES D'ATTENTE EN SECTEUR URBAIN
- DES TARIFS QUI AUGMENTENT !!!

POUR LES POSTIERS :

- MOINS D'EFFECTIFS
 - RESTRICTION DU DROIT SYNDICAL
- ET TENTATIVE POUR OTER A LA CNT TOUTE POSSIBILITE D'EXPRESSION DANS L'ENTREPRISE.

COTE COUR: LE GRAND SHOW MEDIATIQUE DE L'ENTREPRISE QUI BOUGE

Les dirigeants de la Poste entendent montrer que cet établissement est une entreprise qui bouge, dynamique, moderne, dont les relations sont basées sur la confiance. Pour imposer cette image dans l'esprit du public la Poste communique à tour de bras, ceci sur tous les terrains, des grands supports médiatiques comme la télé aux petits journaux locaux sans oublier internet. Ainsi l'on ne cesse de marteler que jamais la Poste n'a autant investi (3,8 milliards d'euros), que la création de la Banque Postale au 1er Janvier 2006 inaugure l'apparition d'une nouvelle race de banque, ' différente », proche des gens. Toute cette évolution est présentée comme incontournable, essentiel, afin de faire face aux redoutables concurrents étrangers qui investissent le marché du courrier et qui vont déferler dès 2009. Dans le même temps les responsables de la Poste s'appuie sur l'image très populaire du facteur pour faire passer ses projets. L'image du facteur d'antan, symbole du service public, au service d'une communication visant à liquider ce service , il fallait le faire. Les mêmes méthodes que les grandes surfaces qui vendent des produits alimentaires industriels en évoquant le goût du terroir...

Au-delà de ces belles paroles la réalité que vous rencontrez en tant qu'usagers, que les postiers rencontrent en tant que salariés, est très différente.

COTE JARDIN : LA LIQUIDATION DU SERVICE PUBLIC

La Poste, depuis le début des années 90 est gérée comme une entreprise capitaliste classique, chargée de réaliser des profit ;, dans ce contexte il est évident que le service public, qui était déjà bafoué quand la Poste était une administration devient la cible prioritaire des dirigeants. Le résultat de cette orientation chacun peut le constater autour de lui :

Fermeture de nombreux bureaux de Poste en milieu rural, laissant ainsi les personnes âgées face à d'énormes difficultés. Un collectif national pour la Défense des Services Publics a été créé à Guéret .

Augmentation sans précédent des tarifs postaux comme les ordres de réexpéditions, la suppression du colis économique, le prix du timbre, mesures qui touchent en premier lieu les couches populaires.

La création de la Banque Postale a entraîné la hausse de certains tarifs pour l'utilisation des Chèques Postaux.

La disparition programmée des fonctionnaires, les agents actuellement recrutés sont des Contrats à Durée Indéterminées, sans statut garanti, avec des salaires inférieurs et un départ en retraite à 60 ans au lieu de 55 ans.

COTE JARDIN : POUR PLUS DE RENTABILITE IL FAUT BAILLONNER LE PERSONNEL

Cette politique « moderniste » de liquidation du service public, de recherche du profit s'accompagne d'en encadrement musclé des agents. Pour briser les résistances à cette évolution la Poste liquide également des droits acquis en matière syndicale. Ainsi un texte, signé par les Fédérations CFTD, UNSA, CGC, FO, CFTC, et auquel les Fédérations SUD et CGT ne se sont pas opposées, a été adopté en Janvier 2006. Ce nouveau droit syndical réserve toutes les possibilités d'expression aux seuls syndicats dits « représentatifs », les organisations plus récentes, ou qui ne se présentent pas aux élections professionnelles n'ont plus aucune possibilité d'expression. Immédiatement des panneaux syndicaux ont été retirés à la CNT, la distribution de tracts interdite pour nos syndicats, mesures appliquées aussi à la Confédération Autonome du Travail (C.A.T.). A la Poste le nouveau droit syndical c'est LE MONOPOLE pour les « grandes » fédérations qui cautionnent l'interdiction d'expression pour d'autres syndicalistes.

USAGERS, POSTIERS : SOLIDARITE

De même que la CNT participe à l'action pour le maintien de la Poste en milieu rural, de même les usagers et les postiers doivent résister ensemble, pour leurs intérêts communs. C'est pourquoi nous vous invitons à retourner le bulletin figurant en bas de ce tract à la Fédération des Syndicats CNT-PTT qui les remettra au Président de la Poste. L'objectif est d'exiger le respect de la liberté d'expression syndicale à la Poste et le refus de tout monopole syndical. La CNT est à la Poste la seule Fédération à refuser les permanents syndicaux, tous ses militants(es) travaillent.

LIBERTE D'EXPRESSION SYNDICALE A LA POSTE !!!

MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC !!!

POSTIERS, USAGERS :/ UNITE ET SOLIDARITE !!!

Nom :Prénom :

Profession :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Je demande à M. BAILLY, Président de la POSTE, le rétablissement immédiat du droit d'expression syndicale à la Poste pour tous les syndicats qui en sont privés depuis l'application du texte sur le nouveau droit syndical en Janvier 2006 .

NOM : Signature :

Renvoyer à Fédération CNT-PTT, 36 rue Sanche de Pomiers, 33000 Bordeaux.